



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 15 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, M. BATTEL Mme DE CUYPER, M. LAUBARY,
Mme ZRAK, Mme BATTEL Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, Mme MADIEUX,
M. FERARD M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL, M. AMODEO,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme PARNIERE, M. QUEYREIX, M. LEROY

SECRETAIRE :

OBJET : DELIBERATION N°2024/015 LOTISSEMENT « LES THUYAS » - VENTES

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que les travaux du lotissement prévus sont terminés et qu'il est maintenant possible de procéder à la vente des lots afin de répondre à la demande pressante des particuliers.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide que le prix de vente du m² est fixé à 16,57 € H.T soit un prix **de 19,89 € TTC.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 21 mars 2024.

La Maire,



Françoise RIVET